
ecf
FORMATIONS
PROGRAMME DE
FORMATION

ASSOCIATIONS : SPÉCIFICITÉS COMPTABLES, FISCALES ET JURIDIQUES

Contexte et problématiques liés à la formation

Un nouveau référentiel est entré en vigueur pour toutes les associations.

Des nouveautés viennent préciser et renforcer l'information des lecteurs des comptes annuels.

Des comptes sont créés, supprimés ou modifiés, les contributions en nature doivent être valorisées, l'annexe est beaucoup plus complète …

Rappel de l'environnement juridique des associations et fondations, et leurs spécificités de fonctionnement (statuts, règlement intérieur, nomination d'un commissaire aux comptes, cadre légal ou réglementaire)

Présentations des spécificités fiscales,

Analyse des critères de l'instruction des 4 P

Analyse de quelques jurisprudences fiscales

Méthodologie pédagogique et supports utilisés

- ❑ Un Quiz ou QCM de positionnement est proposé avant, et/ou pendant la formation. Un Quiz d'évaluation finale est proposé après la formation
- ❑ Support de formation remis au participant en séance
- ❑ Diaporama projeté pendant la formation
- ❑ Exercices d'application, cas pratiques et mises en situation en salle
- ❑ Travaux en sous-groupes et mise en commun collective

Publics, prérequis, niveau

Publics cibles : Commissaires aux comptes, experts-comptables, collaborateurs confirmés

Prérequis : Aucun

Matériel nécessaire : Lieu précisé dans la convocation. Bloc-notes ou ordinateur personnel selon les besoins de la formation.

Niveau d'expertise :

- ❑ Fondamentaux
- ■ Perfectionnement
- ❑ Expertise

Modalités de suivi pédagogique et d'évaluation des acquis

Le suivi pédagogique est assuré en présentiel par le formateur, qui anime la session et évalue la participation en continu.

Évaluation des connaissances et des acquis :

Avant la formation : un questionnaire de positionnement est envoyé pour identifier les attentes et le niveau initial.

Pendant la formation : démo, quiz, cas pratiques, mises en situation et échanges asynchrones ou synchrones.

À l'issue de la formation : QCM, quiz final permettant de mesurer les acquis, la progression pédagogique et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation.

Évaluation de la satisfaction :

Un questionnaire de satisfaction est transmis à l'issue de la formation afin d'évaluer la qualité de l'action, l'animation, les supports, l'organisation et l'atteinte des objectifs.

ECF FORMATIONS | PROGRAMME DE FORMATION

Formation en présentiel

FOAD

Objectifs pédagogiques

À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de :

- ✓ Mettre à jour ses connaissances en matière d'associations et fondations pour une bonne pratique professionnelle et une connaissance du secteur
- ✓ Approfondir le nouveau référentiel comptable
- ✓ Comprendre les applications pratiques
- ✓ Revoir le cadre juridique du fonctionnement associatif et des fondations
- ✓ S'approprier l'instruction des 4 P pour anticiper les risques fiscaux des associations

Dates et lieux de formation

❑ Lundi 25 janvier 2027 – (9h30-17h30)

Délai d'accès : selon les dates programmées, les places disponibles et la validation administrative de l'inscription.

Durée, horaires et format

Durée de la formation : 7 heures (1 journée)

Plages horaires : 09h30-17h30

Format : Classe virtuelle

Nombre de participants maximum : 15

Formateur(trice)

❑ Gwenaële VENIER TAMINE, Expert-comptable et commissaire aux comptes

Les plus de la formation

- Un format en présentiel favorisant les échanges directs et la mise en pratique immédiate.
- Des exercices et cas pratiques travaillés collectivement.
- Un accompagnement pédagogique de proximité tout au long de la session.

Un support complet est remis à chaque participant, incluant les dernières évolutions.

Attestation et documents remis

Une attestation de fin de formation est délivrée à l'issue de la formation, sous réserve de participation effective en totalité et de réalisation des évaluations prévues.

Documents remis : support participant, exercices, annexes, quiz / QCM selon le format.

Engagement

Vous vous engagez dans votre formation.

Complétez votre questionnaire préparatoire.

Votre formateur recevra votre évaluation et vos objectifs de progrès. Auto-évaluez vos compétences pour suivre vos progrès à l'issue de votre formation.

Tarifs

Non adhérent : 612 € TTC (510 € HT)

Adhérent ECF Pack bleu : 480 € TTC (400 € HT)

Adhérent Pack Or/Argent/Platine : 372 € TTC (310 € HT)

Adhérent ANECS/CJEC étant aussi adhérent ECF : 288 € TTC (240 € HT)

PLAN DÉTAILLÉ DE LA FORMATION

Particularités des associations et conséquences pratiques

- Comptabilité : le plan comptable des associations, logique et principes généraux (ANC 2018-06)
- Cadre comptable : l'ANC 2018-06, une obligation pour quelles entités ?
- Focus sur les associations « APG »
- Focus sur les associations bénéficiant de subventions > 153 K€
- Comptes spécifiques et nouveaux, dont : fonds dédiés / projet associatif, subventions et concours publics, contributions et aides financières, mécénat et parrainage, cotisations avec et sans contrepartie, contributions volontaires en nature…
- Les états de synthèse : bilan et résultat
- Annexe, outil de communication de l'association, dont : nouvelles informations proches du rapport de gestion ou du rapport spécial, nouveau tableau

Le cadre juridique

- Qu'est-ce qu'une association ? Déclaration, statuts, règlement intérieur
- Le fonctionnement
- Qu'est-ce qu'une fondation ? Particularités, fonctionnement
- Nomination du commissaire aux comptes
- Les associations ayant une activité économique
- Les associations reconnues d'utilité publique

Aspects fiscaux

- Appréciation du caractère lucratif et conséquences
- Instruction des 4 P : caractère désintéressé, appréciation de la concurrence
- Conséquences en impôts
- Franchise de TVA
- Cas particulier des six manifestations
- Fiscalité des dons
- Taxe sur les salaires

Conclusion

- Synthèse des points clés, réponse aux questions et validation des acquis.

Plan des annexes

- Cas pratiques, fiches mémo, ressources complémentaires.

Tarifs inter

Non adhérent : 612 € TTC (510 € HT)
Adhérent ECF Pack bleu : 480 € TTC (400 € HT)
Adhérent Pack Or/Argent/Platine : 372 € TTC (310 € HT)
Adhérent ANECS/CJEC étant aussi adhérent ECF : 288 € TTC (240 € HT)

ECF FORMATIONS | PROGRAMME DE FORMATION

Formation en présentiel

PRÉSENTIEL

CONTACT ADMINISTRATIF	CONTACT PÉDAGOGIQUE	ASSISTANCE ORGANISATION
ECF Formations Inscriptions, conventions, convocations, programme, support, attestations. Mail : formations@e-c-f.fr Tél. : 01 47 42 08 60 *Du lundi au vendredi, 9h-17h.*	Vous avez des questions sur le contenu, les exercices et les notions abordées ? Réponse apportée directement ou relayée au formateur. ❑ Gwenaële VENIER TAMINE	Une question logistique ? Accès à la salle, horaires, accessibilité des locaux ? Mail : formations@e-c-f.fr Tél. : 01 47 42 08 60.

ACCESSIBILITÉ

Toutes nos formations sont ouvertes aux personnes en situation de handicap. Afin d'étudier les besoins d'adaptation, les participants sont invités à contacter le référent handicap en amont de la formation.

Référent handicap ECF Formations : formations@e-c-f.fr — 01 47 42 55 74